Vivre à l'étranger

Canadä^{*}

Initiation à la sécurité

Lorsque nous vivons au Canada, nous avons tendance, inconsciemment, à adopter des comportements qui nous aident à nous protéger du danger. Nous connaissons notre environnement social et nous avons confiance dans les services de sécurité qui nous sont offerts. Lorsque nous résidons dans un autre pays cependant, nous devons consciemment nous familiariser avec l'environnement et acquérir les habitudes quotidiennes qui nous permettront d'assurer notre sécurité personnelle.

Vivre et travailler dans un autre pays peut être enrichissant et agréable. Il est vrai cependant qu'il n'est peut-être pas toujours possible de jouir du même sentiment de sécurité à l'étranger que chez soi. Ne laissez pas l'insécurité et la peur venir gâter la possibilité de connaître une autre culture. Les personnes qui se préparent aux différences qu'elles peuvent trouver dans un nouveau pays, qui prennent les précautions de base pour assurer leur sécurité et qui adoptent des habitudes quotidiennes appropriées au niveau de risque seront plus sûres d'elles et vivront plus en sécurité.

Les dix points suivants, qui servent d'aide-mémoire, sont une brève introduction à la façon de vivre en sécurité à l'étranger. La nature et le niveau de risque varient dans chaque ville, dans chaque pays, et peuvent bien être fonction des événements politiques ou sociaux qui y surviennent. Ces principes de base devront sans aucun doute être adaptés à vos circonstances particulières; toutefois, ils vous aideront à penser aux mesures de sécurité qui conviennent à votre situation, et à les préparer.

Le personnel du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, tant dans les missions qu'à l'Administration centrale, à Ottawa, est heureux de conseiller les Canadiens en poste à l'étranger. Il se fera également un plaisir de vous aider, vous et votre famille, à adopter des habitudes de sécunté personnelle qui conviendront dans le pays dans lequel vous résiderez.



À l'intérieur :

quelques conseils pour aider

les familles canadiennes à

s'adapter avec plus

de confiance et de sécurité

Dept. of Foreign Affa**àsla vie à l'étranger** in. des Affaires étrangères

DEC 1 8 2002

Return lo Departmental Library Rejourner à la bibliothèque du Ministère

1. Évaluez vos besoins en matière de sécurité

Pourquoi? Plus vous en saurez long sur le pays où vous résiderez, plus vous serez en mesure d'adopter des habitudes qui conviennent à votre nouveau milieu de vie.

Préparez-vous mentalement à des conditions de vie, des habitudes et des valeurs différentes. Voyez de quelles façons celles-ci peuvent changer les habitudes de sécurité de votre famille. Quelles sont les menaces à votre sécurité? Dans quelle mesure êtes-vous une proie « attrayante »? Comment les voleurs s'y prennent-ils habituellement? Quelles sont les capacités locales à répondre en cas d'urgence? Utilisez le réseau informel - amis, collègues et autres personnes peuvent vous donner des renseignements et des conseils pour vous aider à vous adapter à votre vie dans un nouveau pays.

2. Connaissez et respectez les lois et les coutumes du pays hôte

Pourquoi? Des situations de confrontation irritantes ou alarmantes peuvent parfois survenir simplement parce que le visiteur ne connaît pas les coutumes et les lois locales.

Apprenez avant d'arriver quels gestes ou quels comportements sont acceptables à la culture du pays hôte. Évitez ceux qui peuvent blesser. Apprenez le plus possible la langue locale. Soyez poli : la

courtoisie et la patience peuvent venir à bout des situations les plus difficiles. Rappelez-vous : on s'attend à ce que vous respectiez les lois du pays hôte, y compris les lois religieuses ou sociales qui peuvent apparaître inhabituelles à un Canadien.

Sources d'Information

- ▼ Service du protocole, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Ottawa.
- ▼ Agent de sécurité de la mission à l'Ambassade du Canada dans la région.
- Associations culturelles au Canada.
- **▼** Bibliothèques.
- Amis, collègues, autres connaissances vivant dans le pays.

3. Adoptez une attitude discrète

Pourquoi? Un étranger relativement riche, qui ne connaît pas bien les façons de faire du pays hôte, peut paraître une proie tentante et facile. Mêlez-vous aux autres. N'agissez pas comme un étranger. Conduisez un modèle de voiture que les gens sont habitués de voir dans cette région. Évitez de porter des bijoux de grande valeur en public. Évitez de faire les mêmes choses aux mêmes heures, ce qui ne ferait que simplifier la tâche de la personne qui vous surveille : variez les heures auxquelles vous partez pour le travail ou l'école, ainsi que les chemins que vous empruntez pour vous y rendre, et évitez de répéter les mêmes gestes.

4. Choisissez une maison sûre

Pourquoi? Le quartier dans lequel vous choisissez d'habiter et les caractéristiques de sécurité de votre maison peuvent avoir un effet dissuasif sur les criminels et vous permettre de vivre plus en sécurité. Choisissez un quartier propre, bien éclairé, loin du trafic et des endroits obscurs qui peuvent dissimuler les voleurs. Choisissez une maison près des services de sécurité. Vivez près de collègues et amis, qui peuvent vous aider et vous accueillir, si nécessaire. Choisissez un lieu où l'accès est limité, tel qu'un appartement avec portes d'entrée à accès contrôlé et munies d'un dispositif de sécurité, ou une maison protégée par une clôture et des bamères solides. N'habitez pas les étages que le service d'incendie local ne peut atteindre avec son équipement. Évitez d'habiter les appartements qui sont au rez-de-chaussée et qui sont plus exposés aux cambriolages.

5. Sécurité au foyer

Pourquoi? Les cambrioleurs potentiels évaluent habituellement les risques, et un système de sécurité bien entretenu peut avoir sur eux un effet de dissuasion. Toutefois, un domicile, même doté de tous les dispositifs de sécurité imaginables, pourra facilement être violé si ses occupants ne font pas attention aux gens qu'ils y laissent entrer. Les renseignements sur la famille, les projets de vacances, les heures d'école, les biens de valeur ou le travail sont une petite mine d'or pour les criminels ou les terroristes qui n'attendent que l'occasion.

Passez fréquemment en revue la sécurité de votre demeure. Gardez tout l'équipement de sécurité qui vous a été foumi en bon état et assurez-vous que tous les membres de la famille et du personnel savent comment l'utiliser. Rappelez-vous que la plupart des dispositifs de sécurité ne sont utiles que s'ils sont activés; les serrures ne sont effectives que dans la mesure où l'accès aux clés est

limité; les systèmes d'alarme ne sont efficaces que s'ils sont en marche; les issues de secours ne peuvent être utilisées que si elles ne sont pas bloquées. Par ailleurs, les employés locaux de la maison peuvent aider les familles à s'adapter au nouveau pays et, par leur simple présence, contribuer à leur sécurité. Vérifiez leurs références minutieusement. Les enfants, le personnel de la maison et les gardiennes d'enfants devraient connaître les procédures de sécurité élémentaires. Rappelez-vous notamment de celles-ci : N'ouvrez pas la porte avant de savoir qui est là. Demandez au personnel de l'entreprise d'entretien et de service de vous présenter des pièces d'identité. N'acceptez pas de colis que vous n'attendiez pas ou de courrier dont vous ne connaissez pas l'expéditeur. Soyez discret lorsque vous discutez d'affaires personnelles dans des lieux publics. Évitez de parler de votre travail en public.

Ne communiquez pas de renseignements personnels par téléphone. Gardez vos programmes de voyages, vos camets de rendez-vous et autres documents personnels en lieux sûrs. Les passeports et les certificats de naissance sont attrayants pour les voleurs, gardez-les sous clef et portez sur vous les photocopies de votre carte d'identifé diplomatique à des fins d'identification et de remplacement.

6. Évitez des situations potentiellement dangereuses

Pourquoi? Le plaisir de découvrir un nouveau pays et une culture différente ne sera pas gâté si vous évitez consciemment de vous placer dans des situations vulnérables. Tracez votre parcours avant de partir pour éviter de vous perdre. Connaissez l'itinéraire que vous allez emprunter, gardez votre véhicule en bon état et assurez-vous que votre réservoir d'essence est toujours à moitié plein. Évitez les régions dangereuses ou celles où il y a des troubles civils. Utilisez des routes et des aires de stationnement ouvertes et bien éclairées. Gardez vos portières de voiture verrouillées et vos fenêtres montées. Évitez de voyager seul. Attention aux pièges : si une personne semble avoir besoin d'aide, ne vous arrêtez pas; rendez-vous à un endroit sûr et téléphonez aux autorités compétentes. Fiez-vous à votre instinct. Si vous ne vous sentez pas à l'aise dans certaines situations, évitez-les.

Quoi faire si un cambrioleur est dans votre maison

- ▼ N'entrez pas. Aller chez un voisin et appelez la police.
- ▼ Ne le coincez pas. N'essayez pas de l'appréhender.
- ▼ Si vous êtes au lit, faites semblant de dormir et téléphonez à la police une fois qu'il est parti.

7. Restez vigilant

Pourquoi? Si vous êtes au courant de ce qui se passe autour de vous, vous saurez déceler les événements et les situations inhabituelles. Vous risquez moins d'être agressé, si vous donnez l'impression que vous êtes vigilant et que vous n'avez pas peur.

Connaissez votre voisinage et apprenez à reconnaître les personnes ou les comportements inhabituels. Jetez un regard autour de vous avant de quitter la maison ou le travail. Soyez attentif aux signes qui pourraient indiquer que vous êtes suivi ou que vous êtes la cible possible d'un crime. Si vous croyez être surveillé, évitez la confrontation; signalez-le immédiatement à l'agent de sécurité de votre entreprise ou aux autorités locales.

8. Demeurez informé, et informez les autres

Pourquoi? Si vous devez planifier des mesures de sécurité efficaces, il est vital que vous vous teniez au courant des conditions locales et des événements politiques qui peuvent influer sur votre sécurité. L'échange d'information contribue à accroître la sécurité.

Signalez tout incident inhabituel, tel que surveillance ou téléphones anonymes, à l'agent de sécurité de votre compagnie. Restez en contact avec vos collègues, vos amis, ainsi qu'avec les résidents locaux.

Êtes-vous prêt?

- ▼ Vous avez de la monnaie pour téléphoner ?
- ▼ Vous avez les numéros de téléphone à portée de la main ?
- ▼ Vous pouvez vous exprimer dans la langue locale?
- ▼ Argent?
- ▼ Vous savez où allez chercher de l'aide ?
- ▼ Vous savez quoi faire si?

DOCS
CA1 EA 97L35 FRE
Vivre a l'etranger : initiation a
la securite. -64610499

9. Planifiez, répétez et réévaluez continuellement vos procédures de sécurité -Soyez prêt à réagir

Pourquoi? L'efficacité de votre sécurité personnelle dépend de vous, notamment de l'exactitude avec laquelle vous avez planifié, de l'automatisme des habitudes de sécurité de votre famille, et de votre capacité de réagir rapidement. Vous pourrez réagir rapidement et efficacement aux menaces à votre sécurité, dans la mesure où vous saurez d'avance quoi faire, et que vous pourrez obtenir de l'aide rapidement.

Faites participer les membres de votre famille à la planification des procédures de sécurité. Répétez les procédures à suivre pour protéger votre demeure, et celles à appliquer lorsque vous répondez à la porte ou au téléphone, ou en cas d'incendie : assurez-vous que votre plan est complet. Soyez vigilant : signalez les situations qui nécessitent un accroissement de vos mesures de sécurité. Discutez des scénarios et des façons possibles de réagir avec votre famille. Sachez qui contacter et ayez les numéros de téléphone d'urgence à portée de la main. Identifiez un endroit où vous pourrez vous réfugier en cas d'urgence. Assurez-vous aussi que les membres de la famille sont au courant des allées et venues de chacun. Ne laissez pas vos enfants d'âge préscolaire s'aventurer hors de la maison ou s'amuser ailleurs sans protection ni surveillance. Mettez les adolescents en garde contre les rendez-vous avec des inconnus ou les rencontres avec des étrangers. En bien des endroits, les enfants doivent être accompagnés sur le chemin de l'école, à l'aller comme au retour. Prévenez la direction de l'école qu'en aucun cas des personnes autres que des membres de la famille ou des personnes dûment autorisées ne pourront venir les chercher. Assurez-vous aussi que les documents de la famille sont en règle et que vous aurez accès à une certaine somme d'argent, afin de pouvoir réagir rapidement dans des situations d'urgence. Connaissez le plan des mesures d'urgence de votre entreprise.

10. Connaîssez la loi sur les drogues

Pourquoi? L'usage ou le trafic de drogues, que ce soit en toute connaissance de cause ou à l'insu d'une personne, peut entraîner de graves conséquences juridiques, tant dans le pays d'accueil qu'au Canada, sans compter les conséquences défavorables sur votre carrière. L'usage et le trafic de drogues sont interdits dans tous les pays, même s'ils sont vendus ou consommés ouvertement dans certains endroits. Dans la plupart des pays, la possession et le trafic de drogues entraînent de lourdes amendes et de longs séjours en prison. Dans certains pays, la possession, ne serait-ce que d'une petite quantité de stupéfiants, entraîne la peine de mort. Ne traversez jamais une frontière avec un colis ou même une enveloppe qui ne vous appartient pas. De plus, ne traversez jamais une frontière avec un auto-stoppeur ou comme auto-stoppeur. Choisissez vos compagnons de voyage avec discernement. Vous ne transportez peut-être rien d'illégal; ce n'est peut-être pas le cas de vos compagnons.

Lorsque vous pensez sécurité, pensez à...

- ▼ Comment ÉVALUER la menace
- ▼ Comment yous PROTÉGER contre la menace
- ▼ Comment DÉTECTER les tentatives
- ▼ Comment RÉAGIR aux tentatives

Rappelez-vous, c'est en forgeant que l'on devient forgeron. Une bonne sécurité se résume à connaître

son environnement, à utiliser son jugement, et à appliquer quotidiennement les principes et les habitudes de bonne sécurité

Ressources

La Direction des opérations consulaires et de soutien aux mesures d'urgence (JPO) du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international peut fournir des renseignements sur les conditions et les situations dans les pays du monde entier. Pour obtenir ce service, composez le 1-800-267-6788 ou le 944-6788 dans la Région de la capitale nationale.

Pour obtenir la brochure «Bon voyage, mais... Renseignements aux voyageurs canadiens à l'étranger», ainsi que les renseignements sur la façon d'obtenir une liste des ambassades et des consulats du Canada, communiquer avec l'InfoCentre du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Édifice Lester B. Pearson, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) au 1-800-267-8376, ou au 944-4000 dans la Région de la capitale nationale.

Sur demande, vous pouvez obtenir une consultation auprès de la Direction de la sécurité régionale du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Veuillez téléphoner au (613) 992-6697

Publication

Ce document à été produit par la section de la Sécurité du personnel et programme d'éducation en sécurité (ISDT). Si vous avez des suggestions ou des commentaires, veuillez communiquer avec ISDT au 995-2820.

Department of Foreign Affairs and International Trade

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international